



Commission de services
policiers d'Ottawa



PRÉSIDENT
Eli El-Chantiry
Conseiller



VICE PRÉSIDENT
L.A. (Sandy) Smallwood



MEMBRE
Andrea Blaustein



MEMBRE
Allan Hubley
Conseiller



MEMBRE
Carl Nicholson



MEMBRE
Tim Tierney
Conseiller



MEMBRE
Suzanne Valiquet

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
Krista Ferraro

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Lynn Kennedy

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : (613) 560-1270
Télééc. : (613) 580-2728
Courriel : Krista.Ferraro@ottawa.ca or
Lynn.Kennedy@ottawa.ca
Site Web : www.ottawapoliceboard.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à la présentation trimestrielle du Bulletin de printemps 2018 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont offerts [en ligne](#). Contenu de ce numéro :

- Réélection du président et du vice-président
- Nouvelles lois sur le cannabis et leurs répercussions sur les services policiers à Ottawa
- Diversifier les effectifs assermentés du SPO
- Nouvelles sur le gala du Service de police d'Ottawa
- Rapports reçus récemment par la Commission.
- Page de photos d'événements dans la collectivité de la Commission

Eli El-Chantiry, président

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

À la réunion de la Commission de services policiers du 29 janvier 2018, les membres Eli El-Chantiry et Sandy Smallwood ont été réélus respectivement président et vice-président de l'organisme pour 2018.

M. El-Chantiry, qui est également conseiller municipal de West Carleton-March, est bien connu dans son quartier pour avoir été propriétaire du Lighthouse Restaurant à Constance Bay et pour son engagement soutenu auprès de la communauté. Il a siégé au conseil d'administration du Centre de ressources communautaires d'Ottawa Ouest et a travaillé auprès de plusieurs groupes locaux, notamment des centres communautaires, des églises, la Légion et des groupes d'aînés. Il est en outre président



de l'*Ontario Association of Police Services Boards* et a contribué à la défense des intérêts auprès du gouvernement provincial, et plus particulièrement aux modifications apportées à la *Loi sur les services policiers*, en cours d'examen.

M. Smallwood siège à la Commission à titre de représentant des citoyens pour le Conseil municipal; il est surtout connu pour les efforts qu'il déploie en faveur de la conservation du patrimoine. Il est président d'Andrex Holdings Limited, un chef de file réputé en réaménagement de bâtiments historiques qu'il a fondé en 1973. M. Smallwood s'est beaucoup engagé auprès de sa communauté, et ce, à différents titres : ancien conseiller de Rockcliffe Park, ancien membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique d'Ottawa, ancien directeur de la Fondation du centre des arts d'Ottawa, ancien membre des comités consultatifs sur la conservation de l'architecture locale de la région d'Ottawa et de Rockcliffe, ancien membre du comité consultatif sur le plan d'implantation et d'aménagement de Rockcliffe Park et membre actuel du sous-comité du patrimoine bâti de la Ville d'Ottawa. M. Smallwood est également vice-président de l'Association canadienne de gouvernance de police, un organisme national chargé des questions de gouvernance policière dans l'ensemble du Canada.

NOUVELLES LOIS SUR LE CANNABIS ET LEURS RÉPERCUSSIONS SUR LES SERVICES POLICIERS À OTTAWA

Le projet de loi visant à légaliser et à réglementer le cannabis récréatif a été déposé en avril 2017. Si elle est adoptée, la *Loi sur le cannabis* fédérale proposée créerait des règles régissant la production, la transformation et la vente de cannabis au Canada. Il faut plus de temps pour éduquer le public et former comme il se doit les agents à propos des nouvelles lois.

Les plus grandes préoccupations du SPO concernent la conduite avec facultés affaiblies, qui ne s'améliorera pas avec l'ajout d'une nouvelle drogue; l'incidence sur les jeunes; l'impact négatif sur la collectivité et la façon dont les jeunes voient les drogues; les mesures à prendre pour s'assurer que les dispensaires illégaux, une fois fermés, demeurent fermés; et les coûts financiers additionnels pour le budget de fonctionnement. Bien que la législation sur le cannabis récréatif allégera le fardeau, le personnel a indiqué qu'elle occasionnera une multitude d'autres problèmes, entre autres une augmentation prévue des plaintes



concernant des voisins ayant des plants de marijuana, la culture présumée de la marijuana, les vols et les cambriolages à domicile.

On estime qu'il faudra à la police entre six et huit mois à partir de l'entrée en vigueur de la législation au niveau fédéral et provincial avant qu'elle soit tout à fait prête à faire respecter les nouvelles lois. ([Présentation](#))

DIVERSIFIER LES EFFECTIFS ASSERMENTÉS DU SPO

La Commission de services policiers d'Ottawa est déterminé à établir et à maintenir la confiance de la collectivité qu'il sert en offrant à tous les résidents des services de police adaptés, efficaces et équitables. Nous savons qu'il y a des préjugés dans la société et que le profilage racial a une incidence négative sur les collectivités que nous servons. En tant que professionnels de la police, il est important que nous établissions des partenariats avec la collectivité et que nous prenions des mesures pour répondre aux préoccupations relatives à ces enjeux. L'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action pluriannuel mettront l'accent sur un changement significatif – une action concertée en faveur de services policiers professionnels et sans préjugés, du renforcement du leadership en matière de diversité et de la promotion d'une culture qui valorise l'équité, la diversité et l'inclusion. ([Présentation](#))

NOUVELLES SUR LE GALA DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

À la réunion de janvier 2018 de la Commission, le chef Bordeleau a remis deux chèques de 45 000 \$: le premier à Grands Frères Grandes Sœurs d'Ottawa et à Services aux victimes d'Ottawa. Les fonds avaient été recueillis lors du septième gala annuel du Service de police d'Ottawa, en octobre 2017. Jusqu'à présent, ces galas ont permis d'amasser 735 000 \$, une somme qui a été réinjectée dans la collectivité.



RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du premier trimestre de 2018, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont accessibles à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca.

- [Rapport sur les activités, la formation et le rendement de la Commission en 2017](#) – Ce rapport annuel présente des renseignements sur les réunions, les événements et les activités de



formation auxquels ont participé les sept membres de la Commission au cours de l'année précédente, ainsi qu'une évaluation du rendement de la Commission. Encore une fois, l'année a été des plus occupées et productives pour les membres de la Commission, qui ont assisté à un total de 27 réunions officielles de la Commission et des comités, ainsi qu'à 90 autres activités en lien avec leur travail. Parmi leurs autres activités, citons des événements et des activités-bénéfices communautaires, des rencontres avec des partenaires communautaires ou avec des fonctionnaires et des homologues provinciaux d'autres commissions de la province, des événements organisés par des associations policières, des séances de négociation collective, des cérémonies de recrutement ou de remises de distinctions à des policiers, et la liste se poursuit. En tout, les membres de la Commission ont consacré, dans le cadre de leurs fonctions, 470 heures à des réunions et à d'autres événements, ce qui représente un investissement considérable de temps et d'effort dans la communauté.

- **[Plan de travail de la Commission pour 2018](#)** – Ce plan de travail énonce les tâches que la Commission a l'intention de réaliser en 2018 afin de se conformer à ses obligations légales, d'assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et d'atteindre ses priorités stratégiques.
- **[Calendrier des critères de surveillance de la Commission pour 2018](#)** – Le calendrier annuel des critères de surveillance fait état d'attentes claires à l'égard des employés du SPO et de la Commission en ce qui concerne la date de remise des rapports relatifs à la surveillance. Il aide la Commission à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de la loi pour surveiller régulièrement certains aspects des activités du Service de police, comme la situation budgétaire, l'administration du système de plaintes du public et la réalisation des objectifs du Plan directeur, ainsi que la surveillance de la conformité requise en vertu de plusieurs normes policières du ministère.

[Lettres de mention élogieuse](#) – Les membres du Service de police d'Ottawa entrent quotidiennement en contact avec les résidents et les visiteurs d'Ottawa, allant souvent au-delà de leur devoir. Lorsque de telles situations se produisent, le chef et la Commission aiment en être informés. Chaque mois, la Commission reçoit un rapport de remerciements, qui comprend des extraits de lettres qui font l'éloge des



policiers d'Ottawa pour l'aide qu'ils ont apportée à ceux qui en avaient besoin ou pour leurs contributions personnelles qui dépassent le cadre de leurs fonctions.

- **[Processus de promotion des agents assermentés – Rapport annuel de 2017](#)** – Le SPO reconnaît qu'il est l'important de maintenir un processus de promotion équitable et transparent. Le processus de promotion des agents assermentés aide à recenser les agents qualifiés prêts à assumer un rôle de leadership plus important, quel que soit leur grade. En 2017, par suite de l'examen des politiques et procédures relatives au processus de promotion des agents assermentés, des modifications ont été apportées pour appuyer l'engagement du SPO envers l'équité, la diversité et l'inclusion et les évaluations sans préjugés.
- **[Plan directeur 2016 - 2018 - compte rendu semestriel](#)** - Selon le paragraphe 30(1) du Règlement de l'Ontario 3/99 pris en application de la *Loi sur les services policiers*, l'ensemble des commissions de services policiers de l'Ontario doivent préparer un plan directeur tous les trois ans pour orienter la prestation des services policiers dans la collectivité. Le plan directeur 2016-2018 est le septième plan élaboré par la Commission depuis 1995. Il détermine l'orientation stratégique de l'organisation pour les trois prochaines années. Il constitue une réponse collective visant à mettre en évidence les préoccupations communautaires et les pressions exercées sur les services policiers. Il renforce en outre la prestation quotidienne de services policiers de qualité à la collectivité, entre autres la réponse aux appels d'aide et aux urgences, les enquêtes sur des crimes, le maintien de l'ordre public, l'aide aux victimes, l'application de la loi et la prévention du crime. Le plan directeur, intitulé *Innovation et investissement dans la sécurité communautaire*, nous permettra de concrétiser notre vision – être un partenaire fiable pour la sécurité communautaire – et d'offrir des services policiers efficaces aux citoyens d'Ottawa.
- **[Collecte de renseignements identificatoires – Politique sur les fonctions et interdictions : Rapport annuel](#)** - Dans la foulée des consultations menées en 2015 par les services policiers provinciaux et municipaux, la ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels a annoncé que la version définitive du règlement provincial sur la collecte de renseignements



identificatoires avait été déposée le 21 mars 2016. Sa première version, le Règlement de l'Ontario 58/16 pris en application de la *Loi sur les services policiers* et intitulé « Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances – Interdiction et obligations », est autrement connue sous le nom de « Règlement sur les contrôles de routine ». Sa deuxième version, qui modifie le Code de conduite en vertu du Règlement de l'Ontario 268/10, lui-même pris en application *Loi sur les services policiers*, prévoit une infraction en cas de non-respect du Règlement de l'Ontario 58/16 par un agent de la paix. Ce dernier règlement traite des interactions volontaires entre les forces de l'ordre et le public de sorte que celles-ci soient exemptes de tout préjugé et de toute discrimination. Il encadre la collecte, la conservation et la gestion de renseignements, l'accès à ceux-ci et la formation des agents de la paix à ce sujet, et prévoit les exigences de déclaration publique connexes. Le règlement est entré en vigueur en deux phases, soit le 1^{er} juillet 2016 et le 1^{er} janvier 2017.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le quatrième trimestre de 2017 :

- [Rapport de rendement](#) – Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- [Rapport financier](#) – le rapport financier trimestriel résume la situation financière actuelle de l'organisme.
- [Rapport sur la gestion des ressources humaines](#) – Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- [Rapport d'étape des services juridiques](#) – Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions



intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.

Poursuivez la lecture afin de consulter la page de photos d'événements dans la collectivité de la Commission.

La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son [site Web](#).

La Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en juin (la réunion est reportée au 17 juin), en août (pas de réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 16 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les résidents sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission par écrit au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.

Événements dans la collectivité...

Maillots pour Humboldt – 12 avril 2018





19^e déjeuner annuel d'appréciation des bénévoles - 21 avril 2018



Membres de la commission ont participé à une consultation publique, le 16 avril, 2018, organisée par le juge M. Tulloch à la tâche d'examiner les lois de l'Ontario sur les contrôles policiers de routine.